



SANTÉ

## Une mutuelle à moindre coût pour les Quevillais

Les personnes ne disposant pas de mutuelle ou estimant qu'elles payent trop cher, peuvent bénéficier de ce service.

*Publié le 03 septembre 2021*

# Une mutuelle à moindre coût pour les Quevillais

Dans le cadre d'une action générale de prévention et de développement social, le CCAS met en place un dispositif de santé exclusivement destiné aux habitants de sa commune. Les personnes ne disposant pas de mutuelle ou estimant qu'elles payent trop cher, peuvent bénéficier de ce service. L'objectif est de faciliter la recherche d'un contrat de mutuelle le plus adapté à la situation individuelle de chacun à moindre coût, via l'association 2AH. Pour ceux qui ont déjà une mutuelle, cela permet de faire un bilan ou de savoir si elle correspond à leurs besoins actuels. Il s'adresse à tous les habitants de la commune, sans condition d'âge, ni questionnaire de santé. **Cette démarche est gratuite et se fera dans un cadre sécurisé et confidentiel.**

Les permanences s'effectueront de **8h30 à 17h30, sur rendez-vous** aux dates suivantes :

- > Mercredi 15 septembre
- > Mercredi 29 septembre
- > Mercredi 13 octobre
- > Mercredi 27 octobre
- > Mercredi 10 novembre
- > Mercredi 24 novembre
- > Vendredi 10 décembre
- > Mercredi 22 décembre

26 Rue Martial Spinneweber à Petit-Quevilly.

**Pour prendre rendez-vous, veuillez contacter le CCAS au 02 35 76 47 20.**



VILLE DE PETIT-QUEVILLY  
Hôtel de ville  
Place Henri-Barbusse - BP 202  
76141 Petit-Quevilly Cedex